Dixième année — N° 384 — On s'abonne au Bureau du Journal 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 6 MAI 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice:
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
AuxBureaux du Journal seulement et par poste

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles

EN L'HONNEUR DES MÈRES

Quelqu'un se posait un jour cette question : « Qui souffre le plus de la guerre ? Ne serait-ce pas quelquefois les mères des soldats ? » Sans prétendre répondre à la question de *plus* ou de *moins*, les mères souffrent depuis août 1914. Souffrance de l'anxiété ou de l'incertitude, souffrance de la séparation passagère ou définitive, chaque heure apporte sa douleur qui, sans affaiblir le courage, est la torture quotidienne. C'est pourquoi, aux « Journées » de ces dernier dimanche de mai, 7 *mai;* mais il ou des victimes de la guerre, nous proposons d'ajouter la *Journée de la Mère;* par ses fils, elle participe à la guerre et par eux, elle en souffre, c'est donc à double titre qu'elle a droit à ce qu'un jour lui soit consacré.

Et nous tous Français et Françaises, ne devons-nous pas leur dire notre reconnaissance, à ces femmes qui acceptent un devoir patriotique avec un calme si courageux, faisant leur, la pensée de nos héroïques ancêtres.

Nous vous avons donné la vie,
Guerriers ! elle n'est plus à vous;
Tous vos jours sont à la Patrie;
Elle est votre mère avant nous !

La Ligue de l'Etoile Blanche (1) offre l'idée *d'une manifestation toute ...le*, pour laquelle elle a choisi le premier dimanche de mai, 7 *mai* (mais il reste entendu que les réunions collectives, offertes aux mères, se peuvent faire à telle date convenable aux organisateurs, en se réglant sur des circonstances locales.

Nous demandons, en cette journée, à chaque enfant, petit ou grand, un témoignage d'affection plus particulière pour sa mère, ou de reconnaissance par des paroles, une lettre, un cadeau. Pour celles qui sont inabordables, en pays envahi ou en terre étrangère, un souvenir plus profond. Pour celles qui ne sont plus, une pensée, une visite au cimetière.

Que chacun de nous, en cette année de deuils, ait un mot de condoléances pour les mères affligées, connues ou inconnues.

Puis, pourquoi là où il serait possible, ne pas organiser une manifestation collective : réunion spéciale dans les Ecoles, Patronages, Groupements de jeunesse; réception aux mères, offerte et préparée par les enfants et la jeunesse, distribution de la feuille spéciale « en l'honneur des mères »; visites par petits groupes aux mères en deuil, etc.

Une « Journée en l'honneur des Mères » serait certainement pour elles un réconfort et un encouragement; et pour tous, quel bienfaisant appel à la reconnaissance, à la tendre et forte sympathie !

S. CARR.

Feuilles pour la distribution : 100 feuilles, 2 fr. 25; 50 feuilles, 1 fr. 35; 25 feuilles, 0 fr. 80 (franco); à l'Etoile Blanche, 25, rue Brézin, Paris XIVe.

⁂

Sous le titre *Le Sou Mensuel des Mères,* l'Etoile Blanche publie périodiquement une petite feuille qui donne aux mères soit des renseignements pratiques soit des conseils utiles à l'Education des enfants.

Nous avons sous les yeux la feuille N° 52, où nous trouvons à la suite d'une excellente leçon sur la droiture les conseils suivants :

AUX MAMANS QUI ONT DES FILS

Habituez-vous votre petit garçon :
1° A cirer ses chaussures ?
2° A brosser ses habits ?
3° A enfiler une aiguille ?
4° A coudre un bouton ?
5° A faire son lit ?
6° A allumer le feu ?
7° A faire bouillir de l'eau ?
8° A mettre le couvert ?
9° A vous servir à table ?
10° A se déranger, sans maugréer, chaque fois que vous le lui demandez ?

Lisez ces questions à vos fils. Puissent-ils répondre : « Oui » !

UNE MAMAN.

Le Sou Mensuel prêta à ses associées en *prêt d'honneur* des publications diverses d'ordre éducatif. Voici la liste contenue dans le N° 52 :

PRET DE LIVRES DU «SOU MENSUEL»

Nous pouvons dès maintenant, prêter, *en prêt d'honneur,* à celles de nos Associées qui le désirent, l'un des livres suivants, contre 0 fr. 20 en timbres (port du livre) pour une durée d'un mois :

1° *La Puériculture du premier âge.* Dr Pinard (Soins aux bébés). — 2° *Le Bonheur Domestique.* (Hygiène, économie domestique, conseils)). — 3° *Le corps et l'âme de l'enfant.* Dr Fleury (Education basée sur l'hygiène et s'occupe de l'enfance et de la jeunesse). — 4° *Une Education.* F. Gache (Histoire d'un petit garçon, racontée par un éducateur). — 5° *Le Livre des Mères.* Mme Hoffmann (Conseils d'éducation; à tendances très religieuses). — 6° *Auprès du Foyer.* Wagner (Causeries sur la Famille). — 7° *La Famille.* Echos du VIe *Congrès de l'Etoile Blanche* (Problèmes de la famille. — Le mariage — l'éducation de nos enfants). — 8° *Sœur Dora.* M. Lonsdale (Vie d'une infirmière qui fut une femme énergique).

(1) Ligue de moralité qui, s'appuyant sur la Famille, cherche toutes les occasions d'en resserrer les liens. (25, rue Brézin, Paris XIVe).

VISITE AUX ORPHELINS DE LA GUERRE

Je n'ai pas l'habitude d'écrire, j'ai peur de mal faire et de trahir la cause que je voudrais servir. Cependant, pour tous ceux, pour toutes celles qui, avec tant de spontanéité, de bonne grâce et de dévouement, m'ont aidée dans la vente que nous avons organisée il y a quelques mois, au profit des Orphelins de la Guerre, je veux faire un effort et essayer de rassembler les impressions que m'ont laissées mes visites aux colonies de l'Œuvre sur la Côte d'Azur.

Je me suis intéressée à cette œuvre par reconnaissance : parce que, sans me connaître, sans enquête, ni formalités, sans demande de cotisation aucune, elle m'a pris deux petits enfants dont la mère était mourante, et le père soldat au front. Malgré tout le bien que j'en avais entendu dire dans des milieux très différents, j'ai été heureuse de trouver l'occasion de visiter moi-même les colonies et de pouvoir renseigner plus complètement toutes les personnes qui veulent bien s'en occuper.

De Beaulieu, où nous séjournions, une des promenades les plus charmantes et les plus faciles est Saint Jean Cap-Ferrat ; nous y allions donc le lendemain de notre arrivée ; dès l'abord, on est frappé par la grande pancarte des « Orphelins de la Guerre », qui est placée sur nombre de villas ; on n'a pas eu le temps en effet de bâtir des édifices spéciaux, et, cherchant le plus pressé, on s'est contenté de louer des villas parmi les mieux disposées pour ce nouvel office.

La maison-mère, au fond d'un grand jardin, dont la porte principale est grande ouverte est la demeure des directions et les enfants s'y réunissent pour prendre leur repas. Dans les autres villas sont logées les « familles » sous la garde des « mères ».

Le principe fondamental et si touchant de l'œuvre, est en effet, de conserver aux enfants, le sentiment de la vie de famille et de leur donner, non seulement les soins d'hygiène les plus éclairés, mais encore et surtout l'affection et la tendresse qu'ils n'ont plus.

M. Vitta, fondateur de l'Œuvre, en a donc établi l'organisation sur un plan tout à fait admirable et nouveau.

Chaque colonie est confiée à une directrice qui répartit les enfants par groupes appelés « familles », et les confie à des femmes, veuves de la guerre qui deviennent leurs « mères ».

Si l'œuvre est bienfaisante aux pauvres petits abandonnés, elle ne l'est pas moins à ces femmes qui, quelquefois sans ressources, accablées par leur chagrin, trouvent en adoptant leur nouvelle petite famille un réconfort, une consolation et, en même temps, un moyen d'élever leurs propres enfants qu'elles gardent avec elles.

Bien que la directrice, Mme de Rudder ne m'en ait pas parlé, je me doute pourtant que ce chapitre des mères est peut-être celui qui réclame de sa part le plus de tact et le plus d'attention.

Saint Jean Cap Ferrat, en ce temps de guerre, est peu fréquenté par les étrangers ; il appartient aux orphelins que l'on rencontre à tout moment, se rendant d'une maison à l'autre, ou à la promenade ou à l'école.

Puisque nous sommes là, que rien ne nous presse, pourquoi ne pas demander à voir tout de suite nos deux petits enfants.

Des fillettes qui jouaient nous introduisent gentiment, simplement et demandent qu'on avertisse Mme de Rudder. Elle est à peine entrée que nous sommes en confiance, elle ne sait pas d'ailleurs qui je suis, mais la règle est d'accueillir les visiteurs le mieux qu'il est possible et de leur faire voir tout ce qui peut les intéresser. J'apprends que mes deux petits ne se trouvent pas ici, mais à Juan-lès-Pins. Néanmoins, Mme de Rudder me propose de visiter la grande maison et les différentes villas.

C'est une femme jeune qui certainement a du cœur et de l'autorité ; à peine franchissons-nous la porte qu'une colonne de bébés nous barre le chemin : la « maternelle » rentre de l'étude et ce sont des cris. « Bonjour Madame de Rudder », des baisers envoyés, des petits bras qui se tendent avec une insistance qui ne se commande pas.

Un peu plus loin, dans la rue, nous rencontrons la colonne de la grande école ; cette fois, c'est plus correct, et pourtant quels jolis sourires ! comme les yeux sont vifs et tendres, comme les voix sont affectueuses !

Nous pénétrons dans les villas, les « mères » profitent de l'absence de leurs enfants, pour mettre de l'ordre et de la propreté ; c'est samedi du reste, jour du bain et du grand lavage de la maison ; les enfants ont été lavés des pieds à la tête et passés au soufre.

L'habitation est tout égayée de fleurs, les chambres très simplement meublées sont disposées en dortoirs. La cuisine généralement sert peu, puisque les repas sont pris en commun à la maison-mère, aussi fait-elle office de salle de bains.

Nous visitons deux ou trois villas; elles sont toutes disposées de même, nous ne voulons pas abuser du temps de notre guide et pour cette fois nous prenons congé.

Un dimanche, nous rencontrons les Orphelins en promenade, dans une sorte de parc public, toujours à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Un petit groupe est vivement intéressé par une longue file de chenilles processionnaires ; ils ne résistent pas au plaisir de nous initier à leur découverte et viennent nous chercher avec cette confiance charmante d'enfants qui n'ont pas la crainte d'être grondés ; car ils en ont tué des chenilles, beaucoup, les trouvant sans doute trop laides pour avoir le droit d'exister. Et nous faisons la conversation.

Il y en a un, petit, tout plein d'expansion qui nous raconte qu'il attend son papa. La lettre est arrivée ce matin ; on l'a appelé pour la lui lire, et on lui dit que son papa allait venir passer avec lui sa permission.

Malgré l'intéressante diversion des chenilles, notre petit bonhomme se réjouit beaucoup, mais son voisin jusque-là plus réservé, un peu plus âgé peut-être, trouve tout de même qu'il abuse, et nous met au courant de ce qui le concerne en nous apprenant qu'avant, il habitait Boulevard Richard-Lenoir à Paris ; mais il se plaît à Saint-Jean.

A Nice, la colonie est réservée aux poupons et à leurs mères nourrices. Nous y sommes accueillies avec la même bonne grâce qu'à Saint-Jean ; les enfants sont admirablement tenus et soignés de la façon la plus attentive et la plus dévouée ; les nourrices portent le costume d'infirmières. J'ai su que cette colonie était doublée par celle de Cannes, en plein développement, mais la difficulté des moyens de communication actuels, m'a privée d'y aller.

Deux jours plus tard, nous nous décidons à aller à Juan-lès-Pins ; en ce moment, et par le moyen assez précaire des tramways, c'est un petit voyage. Bien que nous ayons quitté Beaulieu à 8 heures, il est bien près de midi quand nous y arrivons.

La maison principale est tout près de la gare, dans un ancien hôtel, et nous nous adressons à la directrice elle-même, Mlle Lenfant, qui se trouve dans le jardin. Très vivante, intelligente, accueillante aussi certes, Mlle Lenfant nous prie à déjeuner et nous ne croyons pas devoir refuser. On ne nous attendait pas ; on vient seulement de connaître notre nom ; nos enfants ne sont pas là, ils sont à l'infirmerie dans une villa quelque peu éloignée, pour une petite éruption, d'ailleurs guérie, et on va les faire venir, afin que nous puissions en parler à leur père et le rassurer.

En nous dirigeant vers la table, nous traversons une pièce où sont installés les petits, plongeant leurs cuillers dans la « polenta » dont ils semblent se régaler. Derrière eux, debout, sont leurs « mères », quelques-uns toutes jeunes, avec des visages aimables, qui veillent à ce que le déjeuner profite aux petits, plutôt qu'aux serviettes ou à la table : ils ne sont pas maladroits du reste il faut bien se débrouiller !

La salle à manger est inondée de soleil et pleine de fleurs; les mimosas entrent par les fenêtres ouvertes: de chaque côté de la vaste pièce, des tables de 8 à 10 couverts réservées aux enfants de plus de douze ans, l'une pour les garçons, l'autre pour les fillettes. C'est un honneur d'être admis à la salle à manger et une punition très efficace d'en être privé.

Entre ces deux tables, une plus grande, très grande, couverte d'une nappe parfaitement blanche, réunit tout le personnel de la colonie : les mères, la directrice, l'économe et parfois les institutrices. M. Vitta tient essentiellement à ces réunions, où s'échangent des vues et des observations très favorables à l'esprit de la colonie, à la direction des enfants,

Nous partageons le déjeuner, simple et excellent, avec deux permissionnaires venus pour voir leurs enfants ; on leur offre le gîte et le couvert et les petits sont dispensés de l'école pendant tout le séjour de leur papa. Ces hommes, qui n'ont peut-être plus de foyer, retourneront au front avec le souvenir ensoleillé de cette maison joyeuse où leurs enfants les attendent insouciants.

Notre menu exactement semblable à celui des enfants se compose aujourd'hui, avec la Polenta, d'un excelent ragoût de mouton ; au dessert de la confiture de tous les fruits. Comme boisson de l'eau, mais la grande table a droit au café. L'économe qui distribue les parts le fait abondamment et les assiettes peuvent se tendre deux fois.

Le déjeuner terminé, Mlle Lenfant pose sur sa tête un chapeau de paille et nous fait faire le tour de sa colonie. Elle peut en être fière. Elle a su y imposer partout l'ordre et la propreté. Toutes les chambres sont largement aérées, toutes ont leur vase fleuri.

Les garçons font leur lit comme au régiment, mais pendant qu'ils sont à l'école, on arrange un peu leur ouvrage ; les grandes fillettes aident à la lingerie, car ce n'est pas une petite affaire de raccommoder tout ce linge et les vêtements souvent usagés, d'ordonner les lessives, de rendre à chacun ce qui lui est attribué. Le vestiaire est entretenu par des dons, mais on nous confie que les bienfaiteurs pensent davantage aux bébés qu'aux grands garçons et que les vêtements de laine font défaut.

En passant près de la plage, comme à Saint-Jean, nous voyons un groupe d'enfants, parés de tabliers bien propres, qui font des exercices de respiration au grand air. Les plus petits se précipitent pour quêter une caresse.

Nous nous arrêtons un instant à l'atelier de maroquinerie. Le professeur, un brave territorial mobilisé dans la région, vient plusieurs fois par semaine et l'on travaille avec entrain et de son mieux à se servir du cuir, matière précieuse en ce moment, qu'on ne confie qu'aux plus habiles. Les autres s'exercent en fabriquant des buvards, des sous-mains, des bloc-notes en cretonne ou en papier décoré.

A Saint-Jean, un maître cordonnier et un tailleur initient les jeunes garçons à leur métier, tandis que l'on organise un atelier de couture pour les grandes filles.

Ici, comme là-bas, les salles d'école ne servent qu'en hiver : dès les premiers beaux jours, la classe se fait en plein air. Nous n'avons pu, malheureusement, aller jusqu'à l'Infirmerie ; Mlle Lenfant le regrette, mais je tiens à rentrer ce soir à Beaulieu et il ne faut pas manquer le dernier tramway.

Nous quittons Juan, les bras chargés de mimosas et de roses, gardant de notre visite le souvenir le plus réconfortant, et la plus grande admiration pour ces femmes qui, bénévolement consacrent leur temps, leur intelligence et tout leur cœur à cette œuvre admirable.

S'occuper des enfants paraît toujours séduisant ; mais combien il y faut de bonté, de tact, d'autorité. On veut que les enfants soient heureux, pourtant il faut être ferme. Ils sont, cela est très remarquable, tous aimables, polis, francs et naturels ; pour leur donner cette éducation il a fallu d'abord faire celle des « mères », veiller à ce qu'il n'y ait ni rivalités, ni préférences, ni indulgences, ni sévérités excessives. Et puis, que de santés délicates parmi ces enfants dont les mères sont mortes jeunes et pas toujours d'accident ; il faut faire des sélections pour éviter les contagions. Que de responsabilités !

C'est un devoir patriotique! m'ont dit Mme de Rudder et Mlle Lenfant et l'infirmière major de la Pouponnière, à Nice. Mme Charbonnel, à Saint-Jean, que j'ai connue dans la suite, le fait tout simplement, par instinct de maman. Au cours de ma visite, un bébé tout jeune s'est faufilé par la porte entr'ouverte et, réfugié dans la jupe de Mme Charbonnel lui répète sans se lasser une phrase qui semble pourtant bien claire, mais qu'à nous deux nous n'arrivons pas à comprendre — elle le câline, et il se tait, heureux.

« Voyez-vous, me dit-elle, on commence par vouloir s'en occuper un petit peu, à certains moments, et puis on y passe ses journées, on y demeure et finalement on oublie qu'on a soi-même une existence. »

Et ce mot m'a paru peindre admirablement l'état d'esprit qui anime l'Œuvre des Orphelins de la Guerre.

B. L.

GUERRE A L'ALCOOL

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

Un grand meeting antialcoolique sera donné le 7 mai 1916 à 2 h. 1/2 très précises dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence effective de M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique. Les portes seront ouvertes à 1 h. 3/4 et seront fermées à 2 h. 1/2.

PROGRAMME

Allocution de M. le professeur Debove Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme.

« Le Parlement et l'Alcool », par M. E Lafont, secrétaire général du Groupe Antialcoolique de la Chambre.

« La campagne contre le privilège des bouilleurs de cru », par M. F. Riéman, secrétaire général de la Ligue Nationale.

« La femme contre l'alcool », par Mme Maria Vérone, avocate à la Cour d'Appel.

« Les réformes législatives », par M Vandervelde, ministre d'Etat de Belgique.

Allocution de M. le ministre de l'Instruction Publique.

Un important concert suivra.

⁂

POUR PRESERVER LES SOLDATS RUSSES

La Société *Pro Patria* a perdu son président-fondateur M. Paul Renaud, personnalité éminente du monde industriel et qui était dévoué à toutes les causes patriotiques avec une activité et une intelligence hors ligne. Son œuvre restera digne de lui entre les mains de ses vice-présidents: M. Victor Cambon et M. Raphaël Georges Lévy, et de son secrétaire général, M. G. de Jaër. M. de Jaër nous communique la lettre suivante que *Pro Patria* vient d'aadresser au général Roques, ministre de la Guerre :

« Monsieur le Ministre,

« En Russie, le soldat a cessé de boire parce que le Tsar l'a ordonné. En France, dans de trop nombreux régiments, de l'alcool est scandaleusement distribué plusieurs fois par jour, ce qui a obligé le glorieux Lieutenant-Colonel Driant à poser à votre prédécesseur la question suivante : « Comment va-t-on réfréner l'al- « coolisme qui sévit dans certains can- « tonnements de l'avant ? Vos circulaires « demeurent impuissantes. »

Pour justifier les distributions de « bistouille » et de « gnole » aux soldats français, des colonels déclarent qu'elles sont indispensables pour maintenir le moral du combattant. Les soldats russes ont cependant pris Erzeroum et Trebizonde sans le concours de l'alcool. Puisque les autorités militaires paraissent renoncer à restreindre l'alcoolisme (accompagné de sa sœur l'avarie) dans l'armée française, nous vous supplions tout au moins de préserver les soldats russes que l'Empereur Nicolas nous a confiés. Il est inadmissible qu'ils viennent s'intoxiquer en France. Il faut les mettre complètement à labri des tentations que de misérables mercantis n'hésiteront pas à faire naître partout où ils séjourneront. Ce serait une honte pour la France qui les a reçus sobres de ne pas être en mesure de leur conserver leur sobriété. Nos alliés auraient le droit de nous maudire s'ils constataient que nous n'avons pas fait tout le nécessaire pour conserver cette précieuse tempérance à leurs enfants.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus haute considération. »

Pour *Pro Patria* :
Le Secrétaire Général, Le Vice-Président,

NOS DISPARUS

Le Général Largeau

D'autres ont retracé la brillante, trop courte carrière de ce jeune général, et sa mort glorieuse sous Verdun, alors qu'il était revenu peu de jours auparavant de sa victorieuse campagne au Maroc et au Cameroun.

Ses biographes et amis ont rappelé ses qualités de modestie de vraie valeur, sa droiture, son intelligence lucide, ouverte à toutes les questions nationales. Il nous plaît de signaler que parmi ces questions, il s'intéressa particulièrement au féminisme. S'étant abonné à la « Française » pendant une séjour à Paris, il insistait pour qu'on la lui fît parvenir au cœur de l'Afrique.

J'avais pu me convaincre, dans les courts entretiens que j'eus avec lui, que son féminisme était aussi sûr que ses vertus militaire; il était fondé sur la même base solide, une loyauté infaillible un ens absolument net de la justice. Le général Largeau laisse une veuve et deux fillettes qui doivent éprouver une consolante fierté à voir tant de témoignages d'estime et d'admiration affluer autour du nom qu'elles portent. Nous y ajoutons notre bien sincère sympathie.

A. B.

LES FEMMES ET LE NOTARIAT

Nous avons fait connaître l'initiative d'une femme de notaire qui remplace son mari depuis la mobilisation, afin d'obtenir le droit aux fonctions du notariat. Ce droit lui a été refusé au nom de la loi.

Une autre lectrice nous signale aujourd'hui qu'elle joint sa revendication à celle de Mme C. Voici sa lettre :

Ma situation est absolument analogue à celle de Mme C..., « notaire » en Bretagne, dont votre collaboratrice Djénane nous a entretenues dans la *Française* des 6 et 26 février dernier.

Depuis le jour de la mobilisation, j'ai assuré le fontionnement de l'étude de mon mari avec le concours d'un suppléant et cela sans aucune préparation.

Les clients m'ont toujours manifesté une entière confiance, ce qui m'a été d'un précieux encouragement.

Je veux, ainsi que Mme C.., et pour les raisons qu'elle a si bien exposées dans sa lettre à Djénane, revendiquer le titre de clerc et le droit d'inscription au stage notarial.

Je serais donc heureuse que ma revendication soit jointe à celle de ma « confrère » de Bretagne lors de sa présentation au conseil national des femmes. N'a-t-on pas dit : « L'Union fait la force. »

Jeanne L...

Mme L. nous prie de transmettre son vœu à Mme Henri Salonne (Djenane) qui, nous l'espérons, n'a pas renoncé à demander l'intervention du Conseil National des Femmes en faveur de cette utile réforme.

Les Infirmières Ecossaises
RETOUR DE SERBIE

Mme le Dr Elsie Inglis et ses collègues dont le retour avait été retardé par diverses circonstances, sont arrivées à Londres dans les derniers jours de février.

L'hôpital des dames Ecossaises était primitivement situé à Kragujevatz. Jusqu'au 25 octobre, date à laquelle elles durent quitter cette ville, les blessés serbes y affluaient, Kragujevatz étant un centre chirurgical. Elles allèrent se réinstaller à Krouchevatz, dans la partie ouest de la Moravie, où il y avait déjà un grand hôpital militaire serbe. Tout le long du voyage, elles furent traitées avec beaucoup d'égards par les autorités serbes; elles voyageaient en première classe, mais la ligne était obstruée par les soldats, les réfugiés, les convois de munitions, aussi le trajet fût-il désespérément long.

Le Dr Inglis a conté ses aventures:

On nous donna la Matron Schule, et nous transformâmes cette école en un hôpital. Nous avions apporté tout notre équipement, sauf les lits de fer. On croyait que les Serbes pourraient tenir la vallée plus longtemps. Mais il n'y avait que trois semaines environ que nous étions à Krouchevatz, quand les Allemands y parvinrent.

Le 6 novembre, nous fûmes bombardés, et une de nos infirmières fût légèrement blessée par un éclat. Les Serbes avaient fait sauter un pont non loin de là, sur la ligne du chemin de fer, et cela avait eu pour résultat d'attirer sur nous le feu de l'ennemi. Nous eûmes nettement l'impression qu'il avait tiré très volontairement sur l'hôpital, malgré le drapeau de la Croix-Rouge.

Le dimanche matin, les Allemands entrèrent dans la ville et s'emparèrent de notre hôpital. Ils nous demandèrent si nous prendrions les blessés allemands, nous répondîmes oui, étant de la Croix-Rouge. On nous en envoya environ trente; mais le lendemain nous reçumes l'ordre de transférer nos blessés serbes à la Préfecture et le jour suivant on nous dit de les porter tous à l'hôpital serbe. Ce double déplacement était absolument inutile, car il y avait bien assez de place dans la ville pour les blessés allemands, et c'était pure méchanceté. On pourrait excuser dans une certaine mesure les Autrichiens, mais pour les Allemands, qui ont une si étonnante organisation pratique, il était impossible de ne pas comprendre que la malveillance était voulue.

L'hôpital serbe de Krouchevatz était une caserne qui pouvait contenir environ 400 hommes. Il nous fallut en entasser mille le mieux possible, en mettant trois hommes dans deux lits, et en utilisant tous les corridors. Ils devaient garder leurs uniformes dans leurs lits, car il faisait un froid rigoureux et il n'y avait pas assez de couvertures, tout notre équipement ayant été saisi. Nous apprîmes plus tard d'un officier qu'à la préfecture il y avait assez de vêtements et de matériel d'hôpital de toute nature pour fournir tout un corps d'armée allemand pendant un an, mais nous n'eûmes pas l'autorisation de prendre un seul objet; les Autrichiens qui étaient arrivés à la suite des Allemands me refusèrent un reçu de ce qu'ils avaient saisi, et ne voulurent nous aider en aucune façon. C'est en vain que nous réclamions des couvertures et d'autres objets

de première nécessité pour épargner à nos malades des souffrances inutiles, et la requête du Directeur, qui demandant qu'il lui fût permis de mettre quelques blessés à la Préfecture vide, fut repoussée. L'hôpital serbe avait son linge, mais nous manquions de pharmacie, de provisions de tout le reste. On nous dit que tout ce qui était confisqué était expédié en Allemagne. Les Autrichiens se plaignaient amèrement que les Allemands fussent venus les premiers, râflant tout, et ne bornant pas leurs dépréciations au pays ennemi, car ils commandaient aussi à l'Autriche. Et c'est cela, s'écriait un officier qu'ils appellent la Kultur!

La difficulté la plus grande de toutes à l'hôpital était de maintenir la propreté. Le Directeur nous avait demandé de nous occuper de la partie sanitaire et nous acceptâmes. Miss Wardle, Miss Maddan, Miss Whiting, qui entreprirent le nettoyage, firent de splendide ouvrage, dans un genre de travail très dur et désagréable. Il n'y avait qu'une seule salle de bains, nous en fîmes une autre dans le magasin et nous imaginâmes aussi un système pour désinfecter les habits, couvertures, etc., régulièrement. Mrs Haverfield se chargea du blanchissage avec l'aide de Miss Gregory et de Miss Lees, et nous eûmes aussi une chambre à nous en bas pour les pansements et opérations.

Vers le milieu de janvier, le nombre des blessés diminua, mais nous avions encore de 1.500 à 2.000 prisonniers logés dans les cours de l'hôpital: ils n'avaient aucun abri, ils étaient vêtus de misérables haillons, se blottissaient autour de leurs feux de camp, essayant de se réchauffer.

Comme nourriture, ils n'avaient que du café le matin, un demi-pain, et le soir de la soupe aux haricots. De là ils furent envoyés dans les camps de concentration sauf les grands blessés qui restèrent avec nous.

Le 9 février, nous n'avions plus que 90 à 100 hommes, qui furent dirigés sur un hôpital autrichien, tandis que nous apprenions qu'on allait nous renvoyer. Nous allâmes, Mrs Haverfield et moi, trouver le général autrichien qui commandait, pour lui demander si la nouvelle était vraie. Elle nous fut confirmée par un jeune aide-de-camp qui, à nos questions relativement au sort réservé à nos blessés, répondit que cela ne nous regardait pas.

Nous lui fîmes observer qu'ayant soigné ces hommes pendant plusieurs semaines il semblait que leur sort dût nous regarder particulièrement. Mais il répéta que nous n'avions rien à voir à cela, qu'il fallait nous en rapporter à eux. « Nous ne sommes pas des barbares », dit-il. Nous n'avions pas exprimé cette supposition, mais puisqu'il employait lui-même l'expression, nous n'en nîmes pas la justesse.

Quant à nous, nous fûmes traitées assez convenablement, et suffisamment nourries. Nous avions la permission de sortir à certaines heures, munies d'un laissez-passer, et on ne nous inquiéta pas.

Nous n'entendîmes pas parler non plus d'atrocités subies par la population civile comme en Belgique. Mais le traitement des blessés nous faisait bouillir d'indignation.

J'ai une immense admiration pour les Serbes. Nous avions vu l'armée serbe tout l'été; c'étaient des hommes d'une nature si heureuse, si confiante! Quel changement de les voir en retraite, brisés et affamés! Mais il faut que cette retraite ait été magnifique pour qu'ils aient pu réunir une si grande partie de leur armée à Corfou.

Le 11 février, conduit le Dr Inglis, on nous expédia à Belgrade, dans deux chambrettes et un wagon de 3e classe avec des membres d'un autre hôpital. Nous étions en tout 43. A Belgrade, nous dûmes dormir étendues sur le plancher d'une salle d'attente, en présence imposée de nos gardes. Le jour suivant nous arrivâmes à Vienne où nous vîmes le Secrétaire d'Ambassade d'Angleterre. Puis nous dûmes nous arrêter à Bludenz et nous y restâmes 8 jours, la frontière étant fermée.

A Zurich enfin, nous nous sentions libres et c'est seulement alors, je crois, que nous comprîmes pleinement ce qu'a de pénible l'état de prisonnières.

Traduit du Commos Cause.

A. B.

Les Livres

LE PROBLEME DES NATIONALITES
par Th. RUYSSEN

Professeur à l'Université de Bordeaux
Rédacteur en chef de la « Paix par le Droit ».

Une brochure in-12, 64 pages, éditions de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1, rue Jacob, Paris (VI): 0 fr. 50.

⁂

La Ligue des Droits de l'Homme, qui a publié dans sa Bibliothèque de guerre les deux lumineuses études de M. Victor Basch sur la « Guerre de 1914 et le Droit », et de M. Gabriel Seailles sur « L'Alsace-Lorraine, histoire d'une annexion », donne aujourd'hui une brochure de M. Ruyssen sur le « Problème des Nationalités ».

La conflagration de 1914 a déchaîné à l'intérieur de chacune des communautés religieuses de l'humanité occidentale une guerre civile d'une sauvage âpreté : Musulmans Catholiques, Protestants et même, depuis l'entrée en scène de la Bulgarie, Orthodoxes grecs sont aux prises les uns avec les autres. En revanche, du point de vue proprement moral, et à considérer dans leur ensemble les deux groupes des puissances antagonistes, elle présente une remarquable unité : nul doute que les Alliés luttent pour maintenir dans le monde civilisé de demain la vie politique des nationalités.

M. Ruyssen recourt successivement à l'analyse des idées et aux leçons de l'histoire pour définir la nationalité. Il montre avec beaucoup de force que, pour la conscience moderne, la volonté collective est la base des nationalités. Mais il se demande s'il suffit d'exprimer le vœu simple que toute volonté collective trouve sa réalisation complète, au risque de briser certaines régions de l'Europe en une poussière de petits Etats, qui n'auraient d'autres garanties que des traités revêtus de la signature d'un Hohenzollern, et entre lesquels ressusciteraient les jalousies séculaires que la péninsule balkanique et l'Europe avec elle expient si cruellement. Ne pourrait-on admettre que l'aspiration légitime de la nationalité, se constituant en partie autonome d'un vaste empire, se concilie avec l'existence des grands Etats, capables de faire respecter leur souveraineté Par exemple la Pologne et la Finlande ont naturellement leur place dans une Russie libérale et juste. Cette conception originale d'une Fédération d'Etats autonomes est de celles qui devront demeurer présentes à l'opinion française ; elle lui sera le meilleur des guides à l'heure où il faudra bien résoudre à travers des difficultés d'apparence inextricable *tous* les problèmes intéressant *toutes* les nationalités européennes.

L. B.

LIVRES NOUVEAUX

La Belgique loyale, héroïque et malheureuse, par Joseph Boubée, lettre-préface de M. Carton de Wiart. (Plon, 3 fr.)

Complément de trente ans de solidarité, ouvrage publié en 1908 par Mme Isabelle Bogelot, chevalier de la Légion d'Honneur.

La diminution de la population adulte mâle en Europe et ses conséquences économiques et sociales, par Arthur Girault (Tenin, extrait de la *Revue d'Economie politique*).

La maternité ouvrière et sa protection légale en France, par Mme P. Gemahling (Alcan, 1 franc).

Sur la vie sexuelle, par V. Grandjean (Lausanne, Libre pensée internationale, 1 franc).

Le protectionnisme et le coût de la vie dans les familles ouvrières, par G. Paturel (Alcan, extrait du *Journal des Economistes*).

Aux heures lourdes, poésies, par Orbus (Plon, Nourrit et Cie), 1 franc.

Les vagabonds de la gloire, campagne d'un croiseur (août 1914, mai 1915), par René Milan (Plon, Nourrit et Cie), 3 fr. 50.

L'Union Sacrée contre l'Alcoolisme, par Jean Finot (Flammarion), 2 fr. 50.

Etes-vous neutres devant le crime, par Paul Hyacinthe. Loyson (Berger-Levrault), 3fr. 50.

Almanach de la Paix par le Droit (Plon, Nourrit et Cie), 0 fr. 25.

Les Lointains, par Sivet (Plon, 1914).

L'âme de votre enfant, par M. Daugeunes (Nilson, 2 francs).

Pour la Salette contre nos princes, 3e série, par le docteur Henry Mariavé (Montpellier, Firmin et Montane).

Pour préparer les femmes de demain, par G. Roseuthal (extrait de la *Grande Revue*).

Chronique des Œuvres et Institutions

POUR LE RELEVEMENT DE LA NATALITE FRANÇAISE

Une ligue vient d'être constituée sous la présidence de M. Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de Droit et à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, dans le but de réunir en une active coalition tous les citoyens qui, quelle que soit la diversité de leurs convictions politiques, philosophiques et religieuses, sont conscients du péril très grave et prochain que fait courir à leur pays la restriction coupable des naissances et veulent assurer le développement progressif de sa population.

Ce groupement qui prend le titre de « Pour la Vie », ligue pour le relèvement de la natalité française, sans négliger les diverses réformes législatives et économiques qui peuvent favoriser son action, entend se consacrer avant tout à une œuvre d'éducation morale destinée « à faire mieux connaître les devoirs que le souci de la perpétuité de la race impose à chaque citoyen » et que les tragiques circonstances que nous traversons rendent plus impérieux que jamais.

Parmi les personnalités qui ont accepté de faire partie de cette nouvelle Ligue dont le Siège social est 85, rue de Richelieu, nous relevons les noms de : M. Raoul Allier, général d'Amboix de Larbont, MM L. Armbrustes, Gustave Belot, Dr J. Bertillon, P. Blanchemain, Georges Blondel, E Boutroux, Jules Breton, baronne Brincard, Mme Brunchvicg, MM. Ferdinand Buisson R. S. Carmichael, Maurice Champetier de Ribes, Mlle Clément, baron Denys Cochin, O. Colson, E. Denis, Dr Doleris, P. Doumer Paul Gemalhing, Jules Jacob, Henry Jaudon, Henri Joly, Ed. Jordan, A. Keufer, E Lamy, Ad. Landry, E. Lavisse, Mme Max Lazar, A. Lebon, Paul Leroy-Beaulieu l'abbé Letourneau, A. Lichtenberger, P Malapert, générale Michel, R. Millet, général Pau, P. Perrov Joseph Reinach, Dr Ch Richet Henri Rollet, Georges Rossignol Mme Jules Siegfried, l'abbé Soulange-Bodin, Mme de Witt Schlumberger, pasteur Ch. Wagner, J. Zeiller, etc...

De tous les problèmes qui vont se poser au lendemain de la guerre il n'en est pas de plus pressant et il est à souhaiter que la Ligue qui vient d'être si opportunément créée rencontre auprès de tous ceux qui ont souci de l'avenir du pays l'accueil qu'elle mérite.

⁂

LES AMIS DES ARTISTES

Nous sommes heureux de publier l'appel suivant :

La guerre a causé de grandes détresses, mais avec la guerre, ces détresses cesseront. On réédifiera les maisons, on refera les outillages, on remettra en marche les métiers, on recommencera l'exploitation normale du sol et du sous-sol, le commerce reprendra, stimulé par les nouveaux marchés à conquérir ; — à peu près seules, les productions de l'art demeureront paralysées. Il leur faut, en effet, le coup de baguette magique de la richesse et du luxe, pour qu'elles puissent prendre leur essor, et quelques années passeront avant d'obtenir cet enchantement.

Que deviendront les artistes pendant ce temps ? Ce sont eux qui font la beauté de la place publique et la joie du foyer ; c'est à eux qu'il appartiendra de refaire le visage radieux de la France, de le rendre tel qu'il doit désormais apparaître, c'est-à-dire plus fier, plus lumineux, plus sacré de toutes les souffrances supportées, de le restituer enfin à la sympathie et à l'admiration du monde civilisé, en effaçant, sous de nouveaux chefs-d'œuvre, la trace des Barbares. Pour cela, il ne convient pas que leurs mains inspirées soient contraintes aux travaux serviles, il est nécessaire qu'ils reconquièrent promptement les conditions de vie indispensables à l'exercice de leur mission.

C'est pourquoi de nobles femmes, venues des pays alliés qui luttent pour le droit, ou des nations qui contemplent, en frémissant, cet effroyable conflit « qui n'eût jamais son égal sous le soleil », ont voulu apporter aux artistes de France, et à leurs frères de l'innocente et lamentable Belgique, douloureuse martyre du Germain déshonoré, l'aide de leurs grands cœurs généreux. Elles ont décidé, selon l'admirable expression de l'une d'elles, « de réparer l'irréparable dommage fait au trésor commun de l'humanité » et de sauvegarder « cet art qui ne doit pas périr ! »

Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas ici, à proprement parler, d'assistance. L'artiste ne sollicite pas. Il donne en même temps qu'il reçoit ; on le met à même de travailler, pour la « dilection » commune, et il remet à l'Association l'œuvre ainsi créée. Ses amis, du plus important au plus modeste, recevront en répartitions d'œuvres acquises, en médailles, en gravures ou en d'autres avantages, la contrepartie de leurs cotisations ou de leurs dons. En un mot, il y a alliance entre les artistes et leurs amis ; c'est, eût-on dit au dix-septième siècle, — et nous pouvons reprendre l'expression en ce sens — le pacte des « honnêtes gens ».

Venez donc à nous, vous qui demandez à l'art l'embellissement de votre vie, vous avez une haute fonction à remplir. C'est celle de protéger ces êtres épris d'idéal, qui savent donner un corps au rêve et fixer pour toujours, d'un trait de leur génie, la consolante mais fugitive beauté !

⁂

Nous relevons dans le Comité d'honneur entre de nombreux noms illustres, ceux de la princesse George, de Mme W. C. Sharp, femme de l'ambassadeur des Etats-Unis, de la comtesse Aberdeen, présidente du Conseil International des femmes, de M. Maurice Faure, sénateur de la Drôme.

Le bureau du comité directeur est ainsi composé :

Président : M. Olivier Sainsère, secrétaire général civil de la Présidence de la République, conseiller d'Etat honoraire, président des Amis du Luxembourg, 30, rue de Miromesnil.

Vice-présidents : Mme Dampt, 17, rue Campagne-Première ;

Mmes Fabre, docteur en médecine, 182, faubourg Saint-Honoré ;

Paul Gans, 8, avenue du Parc-Monceau ;

Ortuzar de Elgurn, 33, rue Daru ;

Eugène Simon, 3, avenue du Bois de Boulogne.

MM. Georges Calmès, préfet honoraire, directeur des journaux officiels, 31, quai Voltaire ;

Emile Leven, président de section à la Commission Centrale de l'Assistance, au Ministère du Travail, 26 rue Vavin ;

Bernard Shoninger, président honoraire de la Chambre de Commerce américaine, 33, avenue Hoche.

Secrétaire général : M. Clément-Janin, homme de lettres, 70, rue La Fontaine.

Secrétaire général-adjoint : Mme Marylie Markowitch, 74, rue Lauriston.

Secrétaire : M. Capgras, peintre, 5, rue de la Fraternité, Saint-Mandé.

Trésorier : M. Victor Dupré, directeur honoraire aux Ministères de la Justice et des Finances, 36, rue Ballu.

Trésorier-adjoint : M. Le Bœuffle, architecte, 106, avenue d'Orléans.

LA PRESSE ET LES FEMMES

ENTRE FEMMES

Le Temps (Pierre Mille) :

— Ce sera toujours comme ça, lui répondis-je, tant que les différences de classe, entre les femmes, seront marquées par des différences de toilette aussi fortement accusées que celles qui existent de nos jours, et tant que, dans votre classe, on tiendra essentiellement à maintenir ces différences. Ce qu'un homme de condition inférieure jalouse, chez un homme de condition supérieure, c'est sa fortune, sa situation, son autorité; mais non pas, ou fort peu, sa redingote ou son veston. Ni l'un ni l'autre ne font grande attention à leur costume réciproque, et c'est déjà un grand point de gagné. Si, de plus, ils se reconnaissent mutuellement quelque mérite et quelque intelligence, ils parviennent assez vite à oublier leur caste ils se traitent sur le pied d'égalité. En est-il de même dans votre sexe ? La toilette institue entre vous une hiérarchie dont les rangs sont infranchissables, par des signes où je n'arrive pas plus à me reconnaître qu'aux galons qui désignent les grades pour une armée étrangère, mais que vous distinguez fort bien. Avouez-le : quelle que soit l'intelligence, la culture, la distinction d'une femme, ce sera pourtant par sa toilette que vous déciderez qu'elle est « de votre monde » ou qu'elle n'en est point. Tant qu'il en ira de la sorte, il existera dans les classes inférieures de la société féminine des rancunes inexpiables, justement parce qu'on n'y pense pas de façon fort différente, et que c'est sur ces marques extérieures du rang social que se porte l'envie. Donnez alors à ces envieuses une bribe d'autorité; elles vous la feront sentir. Ce sera, pour elles, une consolation.

Informations Financières

Assemblées Générales

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme. Capital: 500 millions

Assemblée générale annuelle du 30 mars 1916

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis le 30 mars 1916 en Assemblée ordinaire sous la présidence de M. Guernaut, président du Conseil d'Administration.

Le Rapport déclare que le Conseil s'est appliqué au cours de l'exercice 1915 à réduire les engagements sociaux, comme en témoigne le Bilan, à sauvegarder l'avenir des entreprises dans lesquelles la clientèle est intéressée, à fournir le plus large concours possible à la Défense Nationale. La proportion des recouvrements sur le portefeuille moratorié est très satisfaisante, puisqu'elle dépasse 70 %. La prolongation de la guerre a eu une répercussion défavorable notamment sur les entreprises de l'Amérique du Sud. Mais le Conseil fait et continuera à faire, dans l'intérêt de sa clientèle, tous les efforts pour aider au relèvement de ces affaires dont la plupart sont appelées à retrouver la prospérité quand la situation sera redevenue normale. La confiance et la fidélité de la clientèle se sont affirmées avec une force particulière lors de l'Emprunt de la Défense Nationale, plus de 328.000 souscripteurs ayant apporté à la Société Générale un montant en capital de 880 millions de francs. Enfin, la Société Générale a saisi toutes les occasions qui se sont offertes pour apporter son concours aux industries travaillant pour la défense du pays et des nations alliées.

Le rapport signale également la nouvelle répartition des Services dans les trois immeubles du boulevard Hausmann, de la rue Réaumur et de l'avenue Kléber. Le Conseil et la Direction se sont installés dans l'immeuble du boulevard Hausmann, devenu le siège de la Société, avec l'Agence Centrale groupant les services à l'usage de la Clientèle. Les principaux Services intérieurs fonctionnent avenue Kléber, où la Conservation des Titres est aménagée dans les meilleures conditions de sécurité. Enfin, les Services de Bourse et de Portefeuille ont trouvé leur place rue Réaumur, à proximité de la Bourse et de la Banque de France. Cette organisation a eu comme conséquence de rendre libre l'immeuble de la rue de Provence que le Conseil espère pouvoir réaliser après la guerre dans des conditions avantageuses par suite de sa situation.

Le produit net de l'exercice s'est élevé à 10.400.000 francs sensiblement égal à celui de 1914, qui avait été reporté à nouveau. En raison de la prolongation des hostilités, le Conseil a cru devoir procéder à une révision sévère de tous les postes de l'Actif aboutissant à une dépréciation total de 87.639.000 francs. Cette dépréciation est ramenée, après attribution intégrale des Profits, à francs 65.500.000 faisant l'objet d'un prélèvement sur la Réserve laquelle, l'opération faite, représentera encore la somme appréciable de millions 700.000 francs. Le Conseil estime que la prospérité future de l'Etablissement sera désormais assise, au prix d'un sacrifice momentané, sur une base forte et absolument saine.

Le Conseil adresse ensuite des éloges au Personnel qui a fait preuve du plus grand dévouement en accomplissant une tâche de plus en plus lourde, ce qui a permis le fonctionnement à peu près normal des guichets ouverts l'an dernier. Il adresse son témoignage de sympathie aux familles des agents tombés glorieusement au champ d'honneur ; il y joint ses vœux pour les blessés, les prisonniers, tous ceux qui sont sur la ligne de feu, exposant journellement leur vie.

Les Censeurs-Commissaires se sont entièrement associés aux propositions du Conseil, donnant notamment leur pleine adhésion à celle ayant pour objet un prélèvement sur la Réserve et l'emploi du solde créditeur des Profits et Pertes pour faire face aux amortissements opérés dans l'Actif.

Cette résolution, comportant également l'approbation des comptes, a été votée par l'Assemblée à l'unanimité, moins sept actionnaires sur un total de plus de 30 actionnaires présents.

L'Assemblée a en outre renouvelé les pouvoirs pour 5 ans des Administrateurs sortants, MM. Bouillat et Sourget, tous deux mobilisés et décorés de la Légion d'Honneur ; elle a réélu censeur pour trois ans M. Desroys du Roure, et nommé Commissaires pour l'exercice 1916, MM. Desroys du Roure, Lavallée et Cornélis de Witt.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIETÉTIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas; etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIERES

BIERES PANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet) — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thés — Maté.
Variés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en

La gérante : JANE MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière

L'ORIGINE
DE LA

Subordination des Femmes

par JEAN PAIN

(SUITE)

La femme étrangère satisfait les passions, et l'homme tient d'autant plus à faire d'elle une chose que, par le fait que la religion l'oblige à aller la chercher au loin, la difficulté et le mode barbare de son acquisition le porte à tenir davantage à ce qu'elle lui appartienne en toutes circonstances : il l'assujettit par son esprit de jalousie et d'exclusion. Mais la femme du clan, malgré qu'elle n'ait pas à redouter d'agressions passionnelles de la part des mâles, se trouve également dans une condition d'infériorité, car justement la réserve qu'on lui témoigne et cette vie à part qu'on lui impose pour ne pas éveiller les tentations, la place dans un état d'isolement qui la paralyse et l'empêche de développer son activité. La première est assujettie parce que l'homme s'est emparé d'elle effectivement, la seconde est assujettie parce qu'il n'ose pas chercher à s'en emparer ; mais dans les deux cas, c'est toujours à cause du caractère spécifique des relations sexuelles. L'une est placée très bas et tombe dans l'avilissement, l'autre est placée très haut, mais elle s'en meurt.

Cette grandeur et cette bassesse dont on a revêtu les femmes ; cet Ange et ce Démon qu'on a cru alternativement voir en elles, n'est-ce pas là déjà les deux seuls principes fondamentaux qui résument la psychologie classique autour de laquelle gravitent toutes les conceptions que nos aïeux se sont faites de leur compagne? La célèbre conception de la Femme créature mystérieuse et remplie de contradictions tire son origine de ce fait, bien étranger en apparence, que l'homme cherche à s'emparer de la femme dans l'amour; car un être qui, par la satisfaction spécifique qu'il procure, devient pour le mâle quelque chose d'à-part dans la société et de quasi-surnaturel, ne devait logiquement pas se voir revêtu de qualités communes: on le supposera extrême en tout, meilleur et plus mauvais, supérieur et inférieur, sacré et impur.

Voyons un peu le rôle qu'a joué chez les peuples civilisés cette double conception issue de mœurs primitives.

Deux courants contribuèrent principalement à développer chacun un de ces côtés extrêmes qu'on attribuait ainsi à la nature féminine : la tradition juive d'une part et l'esprit celtique ou gaulois de l'autre. D'après la religion des Hébreux la femme représente la puissance tentatrice du Démon, cause de la chute originelle de l'homme ; elle symbolise le Désir de la Chair qui réduit l'Esprit en esclavage ; elle traîne partout avec elle, même lorsque ses intentions sont pures, cette atmosphère de concupiscence dont l'homme ne sait pas s'affranchir. Sirène dangereuse, Force ténébreuse et traîtresse qui s'insinue dans les veines de sa victime à son insu pour y accomplir ses ravages, elle ne saurait prétendre à mener la même existence que son compagnon sans porter le trouble dans son cœur. C'est ainsi que le désir qu'a l'homme de s'emparer de la femme fit rejaillir sur elle à son détriment toutes les fautes que cet instinct entraîne le plus souvent.

La façon dont la Bible s'exprime et les opinions des Pères de l'Eglise qui étaient encore tout imprégnés de l'esprit biblique trouvent assez clairement que la tradition juive prit plus fortement conscience qu'aucun autre de ce côté très bas que le caractère spécifique de l'union porte à attribuer à la nature féminine.

L'autre conception extrême, celle qui place la femme très haut, nous vient principalement de l'influence gauloise. C'est l'esprit chevaleresque qui a créé la Dame, idéal auquel le guerrier vient puiser la force et le courage, muse qui inonde de ses rayons le poète, source de consolation qui guérit les blessures de l'âme. Gardons-nous cependant de croire que cette idéalisation de la femme l'ait relevée dans la pensée de l'homme, jusqu'à la mettre sur un pied d'égalité avec lui : qu'un être habite l'Enfer ou les Champs-Elysées, il n'en sera pas moins incapable de se mêler à l'existence des mortels pour partager leurs droits et leurs devoirs. Démon la femme devra faire oublier par sa modestie et sa soumission l'œuvre de mal qu'elle personnifie ; Ange, sa chute sur notre monde briserait ses ailes, et l'homme qui la verrait s'agiter à ses côtés ne l'apercevrait plus dans cette brume indécise qui estompe si délicieusement les figures lointaines. Car une divinité, de même qu'un idéal, perd toujours à descendre du ciel sur la terre : Jésus a été crucifié ; les sauvages refusent la nourriture à leurs idoles de bois et les fouettent quand elles ne leur donnent pas la pluie ; et la femme devenant un être extra-naturel, par là inapte au prosaïsme des occupations actives, ressentira partout autour d'elle, dès qu'elle voudra participer à la vie de ses semblables, cette atmosphère de gêne qui isole toujours le malheureux incapable de ressembler à tout le monde. Comme à l'homme qui avait perdu son ombre, elle restera la plus misérable des créatures. L'idéal celtique a fait d'elle une idole qu'on vénère, devant laquelle on se prosterne, mais qui est aussi impuissante qu'un saint de pierre. Dans les deux conceptions l'infériorité de sa condition ressort avec évidence.

Voilà comment le caractère spécifique de l'union sexuelle a maintenu après l'avoir déterminée la subordination de la femmee. Nous avons vu qu'au début des sociétés ce fut la cause qui donna naissance à la pratique de l'exogamie; mais à son tour, cette vieille superstition détermina la tendance à juger la Femme extrême en tout, et c'est ainsi qu'une coutume absurde de sauvages est responsable d'avoir eu sur le développement de la civilisation des conséquences irréparables. Si de nos jours une certaine catégorie d'individus considèrent la femme comme un être débile qu'ils méprisent, c'est que chez les peuples primitifs le caractère plus accentué de l'instinct de possession du mâle obligea l'homme, pour ne pas courroucer sa divinité, à ne s'unir qu'avec une épouse étrangère, c'est-à-dire une misérable créature enlevée par rapt, issue d'un totem trop étranger à celui du mari pour qu'il le respecte en elle. Si l'esprit de galanterie de notre civilisation a fait de la femme un être sacré devant lequel on s'effacera et auquel on ne devra jamais toucher, même avec une fleur, c'est qu'au début des sociétés l'idée de s'unir avec une fille du clan, c'est-à-dire d'une créature qui porte en elle un peu de la divinité ancestrale, parut un acte immoral qui, en amenant une séparation tranchée entre les sexes, contribua puissamment, et pour tous les détails de la vie, à accentuer dans l'esprit du primitif l'association d'idées entre le concept de femme et celui d'être sacré.

Nous ne prétendons pas soutenir par là que cette cause première de la double conception qu'on a continué jusqu'à présent par l'intermédiaire de la tradition juive et de l'esprit chevaleresque, à se faire de la femme pour son malheur, subsiste encore par on ne sait quel phénomène de survivance miraculeuse ; mais c'est là qu'il faut voir le premier germe, qui par degrés s'est transformé jusqu'à devenir méconnaissabe. Sur le tronc primitif s'est greffé une multitude de branches qui ont fini par prendre racine à leur tour. C'est pourquoi, lorsque l'institution initiale eut péri, la femme continua à avoir une raison d'être de rester à la fois bête de somme — puisque la société en profitait — et idéal céleste puisque tout mortel a besoin d'illusions.

⁂

M. Durkheim attribue à une toute autre origine la conception que les sexes se sont faite l'un de l'autre. Dans son mémoire « La prohibition de l'inceste et ses origines », il fait observer d'abord que dans l'esprit du primitif tout contact d'un objet amène une sorte de participation avec sa substance. Principalement le fait qu'un être supérieur communiquerait un peu de lui-même à un mortel aurait des conséquences funestes pour ce dernier, parce que son corps est quelque chose de trop débile pour pouvoir résister impunément à l'influence d'une nature divine.

De tous les objets capables de transmettre une puissance surnaturelle, le sang est en particulier le véhicule le plus propagateur; en effet le rôle considérable qu'il joue dans l'organisme remarqué dès cette époque fit voir en lui l'âme des ancêtres, le lien spirituel qui unit tous les membres du clan totémique.

La cause qui amena à la fois la pratique de l'exogamie et la crainte religieuse des hommes envers les filles du clan, ne résiderait donc pas, comme nous l'avons exposé, dans ce fait que le mâle, étant porté par son instinct à s'emparer de la femme dans l'union, se refuse à faire ainsi un objet d'un être issu du même totem La raison de la séparation des sexes viendrait de ce que l'organisme féminin est presque toute la vie le théâtre de manifestations sanglantes; aussi le primitif tient-il en abomination la fréquentation d'une femme descendue de la même divinité que lui; c'est-à-dire capable de lui transmettre par le sang la puissance surnaturelle dont l'influence a des conséquences si redoutables pour le mortel. Voilà pourquoi il s'en va ravir au loin une épouse appartenant à un totem qui ne peut avoir d'effet sur lui, puisqu'il est étranger à son clan; voilà pourquoi chez tous les peuples on a vu dans les femmes des êtres impurs capables de jeter le mauvais sort et qu'il faut éloigner.

« Ainsi, conclut M. Durkheim (Ann. sociol. t. I p. 68), cette superstition grossière qui faisait attribuer au sang toutes sortes de vertus surnaturelles, a eu sur le développement moral de l'humanité une influence considérable... Suivant toute vraisemblance si dans nos écoles, dans nos réunions mondaines, une sorte de barrière existe entre les deux sexes, si chacun d'eux a une forme déterminée de vêtements qui lui est imposée par l'usage ou même par la loi, si l'homme a des fonctions qui sont interdites à la femme, et réciproquement; si dans nos rapports avec les femmes nous avons adopté une langue spéciale, etc., c'est en partie parce que nos pères se sont fait du sang en général et du sang féminin en particulier, la représentation que nous avons dite. »

Cette théorie nous paraît attribuer la subordination de la femme à une circonstance trop peu fondamentale dans la nature humaine pour avoir eu sur le développement social une répercussion aussi universelle.

Remarquons d'abord que dans la tradition des sociétés inférieures le sang n'est pas le seul véhicule capable de transmettre la puissance surnaturelle: toute substance remplit son rôle; le primitif aurait donc dû avoir aussi pour les individus mâles du clan une crainte superstitieuse à quelque degré puisque, comme les femmes, ils sont faits de la même chair que le totem.

D'autre part, en admettant qu'à cette époque on ait attaché au sang en général une vertu plus efficace, les hommes blessés auraient été astreints aux mêmes pratiques que celles qu'on imposait aux femmes.

(A suivre)

Dixième année — N°

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an.
ETRANGER . . . -
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centi
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la po

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Ayez des

LA BONNE A TOUT

Rien n'est plus difficile à
qu'un préjugé. Le préjugé le
qui ne répond à rien, ne r
rien, flotte dans l'air comme
neuse méduse flotte sur l'eau
jugé-là possède en réalité de
plus solides que celle d'un ch
centenaire.

Cette vérité m'a frappée, un
plus, en lisant dans le « Jou
réflexions d'un homme sincè
ligent, d'un féministe
M. Brieux, à propos du trav
femme hors de chez elle. Il c
tre d'une correspondante qui l
navrant tableau de sa vie ex
conjugale :

« Levée à 5 heures et demi
le ménage et entre au magasi
res. A midi je déjeune au
avec mon mari (employé co
A 7 heures je quitte mon tra
hâte de rentrer ; je fais le
sions, le dîner. A 9 heures,
mettons à table, et j'ai hâte
ma tâche journalière qui co
vaisselle, le raccommodage,
le repassage; cela me condu
nuit quelquefois plus. Lorsqu
couche, mon mari dort depu
sommeil. Le dimanche, jour de r
quelques-uns, je fais le ména
tail, puis, mes robes, mes
par économie. De promenade
faut pas parler.

Et M. Brieux — féministe
le répète — admet que pour
pauvre cette vie de bête de s
une obligation aussi naturelle
de porter une jupe ; il n'objec
cet état de choses. Or moi, j
de répondre à Mme L.: « Pard
sieur votre mari est donc un i
un faible d'esprit, puisque v
êtes capable de vaquer aux
sions et de laver la vaisselle
ce qu'il fait pendant ce temps-
tends; il se repose en lisant le
Eh bien, et vous ? est-ce que
vez pas travaillé comme lui
vous me répondez que vous êt
robuste des deux; que lui, plu
de santé, ne supporterait pas
vie... alors, je n'ai rien à répli
c'est le seul argument valable

Je crois qu'il apparaît là d
sa beauté, l'effarant préjugé a
milliers de femmes se sacrifi
savoir pourquoi ! On leur a d
la petite enfance que l'hom
fait pour le travail extérieur; l
pour le raccommodage des ch

Arrivées à l'âge adulte, la
loyable leur apprend que la
aussi est obligée de travailler
vre. Alors, elles travaillent com
maris ; seulement, elles garde
elles seules le raccommod
chaussettes tandis que l'époux
poings fermés. C'est dans l'or
homme ne peut pas racc
n'est-ec pas ; ça ne se fait
ainsi que j'ai vu dans les
d'A..., des blessés s'offrir à re
der le linge qui s'entassait, et
mières les envoyer en se
d'eux... M. Brieux l'admet sans
comme tous les paysans, com
les ouvriers (les plus ardents
l'égalité de bonheur entre les c
comme ces centaines de mèr
geoises que j'ai vues avec un s
de honte pour elles, dire à leu
revenant du lycée, du Conserva
de l'hôpital, dont elles sont infi
« As-tu pensé à vérifier le ling
frère ? Lui as-tu acheté une
de faux-cols ? » tandis que
pacha en question fume une
en lisant la « Vie Parisienne »
quez que, plus tard, cet éphèb
punir au régiment parce qu'il
ni faire son lit ni cirer ses bot
jant seul en voyage, il se trouv
lement désemparé devant un
survenu à sa redingote;
devenu l'époux de la dame cité
Brieux. lorsque sa malheureus
tombera malade, épuisée par
ble labeur, il ne pourra rien f
le ménage en désarroi.

Pour être juste, je dois sign
chez les personnes d'une cert
ture, le préjugé de la femme
me est un peu moins tenace
riode difficile où l'on dut se p
le peuple. Je me rappelle
ménage d'artistes, traversant
services d'une bonne. Le m